Loi 11 Le hors-jeu

Qu'entend-on par « hors-jeu de position »?

Un joueur est jugé hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et les deux derniers défenseurs.

Il se trouve simplement en position de hors-jeu et n'est pas sanctionnable dès lors que le ballon ne lui est pas adressé et qu'il ne cherche pas à tirer profit de sa position. On entend par là qu'il n'influence pas le jeu et ne gêne pas son adversaire par sa position sur le terrain. Un joueur en position de hors-jeu qui reçoit un ballon joué délibérément par un adversaire n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position. Par contre, l'attaquant placé devant le gardien de but en position de hors-jeu sera sanctionné même s'il n'est pas l'auteur de la frappe ou s'il ne touche pas le ballon dans la mesure où il gêne le gardien de but et lui masque sa visibilité.